

VILLE D'ORANGE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 09 janvier 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 20 mai 2022 sous réserves d'incidents



Commune d'Orange

Prescription de la modification N°2 du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 26/04/22, le maire d'Orange a décidé de prescrire la modification n°2 du PLU. Cette modification porte sur la modification du zonage de la zone UEi en détachant une partie de cette zone pour créer un zonage UEh autorisant des hauteurs de construction supérieure à la zone UEI.



Ecrit par Echo du Mardi le 20 mai 2022

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant un mois à compter du 13/05/22

3953838

Publié le 20/05/2022

3953838 Publié le 20/05/2022